

## Préambule

Depuis 25 ans au Havre, le bilan de la politique menée par la droite est catastrophique ; l'air que nous respirons est toujours pollué, la biodiversité a été sacrifiée, l'hémorragie de départs des havrais n'a pas été stoppée, celle des emplois et des services publics non plus. La pauvreté a progressé.

Depuis plus de 25 ans, la politique que nous subissons en France est désastreuse pour le plus grand nombre (classes moyennes et populaires), pour la Terre et la survie des espèces. Elle impose le libéralisme dans tous les pans de la vie sociale (santé, éducation, travail, transports, culture, loisirs...) y introduit l'idéologie de la concurrence, promeut l'individualisme qui empêche les citoyen-ne-s de décider eux/elles-mêmes de leur destin commun. Elle organise l'austérité budgétaire à tous les niveaux, y compris dans les collectivités territoriales. Elle affaiblit les salariés (réformes du code du travail, de la prise en charge du chômage, de la sécurité sociale, des retraites), en maintenant un haut niveau de chômage et de précarité.

Les signataires de la présente Déclaration de principes entendent rompre localement avec cette politique pour tracer un autre avenir commun, un avenir qui entend promouvoir le bien-vivre et qui placera l'être humain au cœur d'une nouvelle ambition pour Le Havre et son agglomération afin de répondre à trois urgences clairement identifiables et indissociables : l'urgence écologique, l'urgence sociale et l'urgence démocratique.

## L'urgence écologique

L'urgence écologique est un impératif majeur d'une politique municipale et d'agglomération. En effet, pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, un effondrement éco-systémique global dont l'humain est la cause, annonce de façon certaine des bouleversements intenses et destructeurs, qui dégraderaient radicalement les conditions d'existence de l'humanité. L'échelle locale (quartier, village, ville et agglomération) est très appropriée pour évoluer vers un changement de système. Elle permet l'adhésion de l'ensemble de la population à la transition écologique et à la mise en œuvre des mesures nécessaires.

Localement, nous déclarons que la « règle verte », qui implique que la ville du Havre décide de ne pas prendre à la planète plus qu'elle ne peut restituer – et convainque l'agglomération de faire de même - est le principe directeur de toutes les politiques publiques.

Tous les domaines de compétences municipales doivent être revus à travers cette règle. C'est vrai non seulement en matière de biodiversité, d'alimentation, de l'utilisation des terres, des choix énergétiques, de la qualité de l'air, de l'économie circulaire mais aussi en matière d'urbanisme et d'implantation des entreprises, de modes de déplacement des personnes et des marchandises, de construction des bâtiments et leur fonctionnement, de commande publique de façon générale, de tourisme, etc.

Cela implique de favoriser et soutenir les initiatives locales de défense de l'environnement et de promotion de l'écologie.

Localement, nous déclarons la ville du Havre en transition écologique, ce qui implique une ambition économique éthique. Il convient ainsi de :

- Nommer un ou une adjoint-e à l'écologie
- Anticiper les effets du dérèglement climatique et d'effondrement de la biodiversité en matière de risques écologiques (stopper l'étalement urbain, etc.) ;
- Favoriser et accompagner la sobriété énergétique au service de la préservation du climat ;
- Favoriser le développement de pratiques économiques vertueuses du point de vue environnemental et social ;
- Accompagner l'économie locale dans une démarche de transition écologique ;

- Soutenir l'emploi vertueux sur le plan écologique (agriculture biologique, [re]localisation de l'activité et de la production, transition industrielle) ;
- Développer l'économie circulaire autour de modes de production et de consommation qui optimisent la durée de vie des biens produits et le recyclage des déchets ;
- Accompagner les projets liés à l'économie sociale et solidaire qui favorisent les emplois locaux et durables.

### **L'urgence sociale**

La population du Havre et de son agglomération est particulièrement touchée par les politiques libérales de mise en concurrence des territoires, de destruction des services publics, de désindustrialisation, par l'absence de planification et d'aménagement. Orienter les politiques locales vers le mieux vivre est donc un impératif. Pour y parvenir, la mise en place d'alternatives concrètes est plus que jamais nécessaire, articulées sur les impératifs démocratiques et écologiques. Ces alternatives trouveront à s'exprimer notamment dans la préservation et le développement de services publics financés prioritairement par l'impôt.

Localement, en matière de justice sociale et fiscale, la rupture avec les pratiques libérales est nécessaire. Dans leur relation à l'administration communale et intercommunale, les habitants du territoire havrais ne sont pas des clients mais des usagers des services publics.

Sur les marges de manœuvre qui restent aux villes et communautés urbaines en matière de fiscalité, nous appliquerons des critères qui tiennent compte des ressources des entreprises, des habitants.

Nos orientations sont les suivantes :

- Renforcement et développement des services publics de proximité pour assurer l'effectivité de l'accès aux droits et appui aux services publics (école et santé notamment) ;
- Mise en place une politique de transports publics qui vise progressivement la gratuité ;
- Substitution des logiques de coopération aux logiques libérales de compétition entre les gens.

Afin de garantir la solidarité et le partage, nous voulons :

- La présence de deux adjoint-e-s à l'urgence sociale et au respect des droits ;
- Financer les politiques publiques prioritairement par l'impôt et appliquer une tarification qui tienne compte des ressources des habitants.
- La municipalité veillera à ce que la nourriture servie aux enfants soit de qualité (nourriture labellisée "saine" par la ville et issue de préférence des circuits courts).

En matière de droit à l'éducation et aux savoirs, les écoles primaires et maternelles publiques seront une priorité, celles privées sous contrat feront l'objet d'une veille constante de la part de la municipalité. Le rôle des conseils d'écoles et les groupements de parents d'élèves sera renforcée pour une meilleure gouvernance. La municipalité veillera à l'inclusion des enfants en situation de handicap. Elle s'appuiera également sur les principes de l'éducation populaire qui cherchent à donner à chaque individu les moyens de devenir un citoyen, capable de penser par lui-même et de participer à la vie de la cité, à partager ses savoirs.

Concernant la dignité, le respect et la protection de chacun, nous lutterons contre toutes les discriminations par :

- Favoriser activement l'accès au sport, à la culture et aux savoirs pour tous ;
- Encourager un retour à l'emploi qui s'appuie sur les ressources et compétences des habitants, pour ce qui concerne les compétences de la Ville ;

- Mettre en place une politique d'habitat qui s'appuie sur un logement social de qualité et une offre d'hébergement ouverte à tous les publics précarisés (SDF, migrant.e.s, handicapés, femmes et enfants victimes de violences, ...);
- Accompagner le vieillissement des havrais-es en soutenant et participant à la création des réponses adaptées et accessibles notamment au regard des revenus, à toutes les situations (habitat partagés, béguinage...);
- Initier et soutenir les initiatives de lutte contre tous les racismes, le sexisme, l'homophobie, les LGBTIphobies, et toutes les formes de discrimination.
- Lutter contre les discriminations liées aux handicaps.

Enfin, sur le terrain de la coopération et du vivre ensemble, nous voulons :

- Favoriser la coopération entre les quartiers et les territoires de la Communauté Urbaine ;
- Pratiquer un aménagement urbain qui favorise une qualité de vie dans tous les quartiers : rénovation de logements, partage de la voirie entre les différents utilisateurs, espaces verts, maintien et développement de commerces de proximité, création de nouveaux marchés de nourriture labellisée "saine" par la municipalité issue des circuits courts, services publics ...

### **L'urgence démocratique**

Aujourd'hui, l'aspiration à décider de son devenir devient une exigence pour les habitants. Sur le plan local, il s'agit de traduire concrètement la possibilité de décisions partagées, fruit d'une construction collective, afin d'initier l'assise et la pratique démocratique de la société et de dépasser le système d'offre et de demande politique actuelle. Il s'agit de « *Prendre le pouvoir pour le partager* ».

En matière de démocratie et de partage du pouvoir, l'approfondissement de la démocratie nécessite de la rendre plus participative et délibérative, pour assurer l'exercice du pouvoir par les citoyens. Plusieurs pistes sont possibles :

- Donner la parole aux habitants, organiser la prise de décision collective, la construction de projets communs, associer les habitants à la construction du programme puis à sa gestion ;
- Mettre en place de nouvelles pratiques d'administration municipale et intercommunale (si nous emportons Le Havre Seine Métropole) : fonctionnement en équipe « la gouvernance partagée », adjoint-e à la démocratie locale, groupes citoyens non membre d'une organisation politique au sein du Conseil municipal, référendums locaux, concertation permanente (traduction locale du RIC) ;
- Développer une démocratie de proximité en créant des conseils consultatifs par « grands quartiers » avec budget propre ;
- Mettre en place des consultations des habitants en lien avec la préparation des conseils municipaux et des débats publics sur des sujets de fond.